

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

CONSEIL INTERNATIONAL DES NORMES D'AUDIT (IAASB)

L'IAASB publie une synthèse de ses tables rondes sur la technologie et la gestion de la qualité

L'IAASB a publié un [résumé des retours](#) de ses tables rondes mondiales sur les technologies émergentes — y compris l'intelligence artificielle — qui influencent les missions d'audit et d'assurance ainsi que sur l'application des normes de gestion qualité de l'IAASB.

Les tables rondes, tenues sur le second semestre 2025, ont réuni plus de 240 parties prenantes de six continents, dont des auditeurs, des régulateurs, des organismes de réglementation, des entreprises et des spécialistes de la technologie. Les discussions se sont concentrées sur les usages actuels et émergents de la technologie dans les missions d'audit et d'assurance, les défis liés à la gouvernance et à la gestion des risques, ainsi que les attentes des parties prenantes quant au maintien de la confiance et de la cohérence dans l'utilisation des outils technologiques émergents, y compris les outils compatibles avec l'IA. Les participants ont globalement convenu que les normes de gestion de la qualité de l'IAASB — en particulier la Norme internationale de gestion de la qualité (ISQM) 1 et la Norme internationale d'audit (ISA) 220 (révisée) — fournissent une base solide pour la gestion des risques liés à la technologie. Parallèlement, les parties prenantes ont noté que l'IAASB pourrait aider en développant des lignes directrices supplémentaires pour relever les défis liés aux technologies émergentes.

Lors de sa réunion de mars, l'IAASB discutera d'un plan d'action incluant l'objectif et la portée de l'initiative, l'identification des thèmes ou sujets possibles à aborder, le processus de développement proposé ainsi que la coordination avec l'IESBA et d'autres organisations.

Le rapport de synthèse, [Technology Quality Management Roundtables : Résultats et prochaines étapes](#), est disponible sur le site web de l'IAASB.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

IAASB – Communiqué de presse – 10 février 2026

CONFEDERATION OF ASIAN AND PACIFIC ACCOUNTANTS

La CAPA lance un guide d'éthique pour les organisations professionnelles de comptabilité (OPC)

Ce guide pratique est conçu pour aider les OPC à renforcer le leadership éthique et l'intégrité professionnelle, en leur fournissant des orientations claires et pratiques qu'elles peuvent appliquer dans leurs propres environnements juridiques, réglementaires et culturels. Le guide fait partie de [la série de recommandations Maturity™ Model in Action de la CAPA](#) pour le développement des OPC.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

CAPA - Communiqué de presse – 12 février 2026

ACCOUNTANCY EUROPE

Accountancy Europe rend compte des seuils d'exemption d'audit en Europe

Accountancy Europe a mis à jour son analyse 2026 des seuils d'exemption d'audit en Europe, conformément à la directive déléguée de la Commission (UE) 2023/2775. La directive a augmenté les critères de taille de l'Union Européenne de 25 % pour refléter l'inflation, poussant de nombreux États membres à réévaluer leurs seuils nationaux pour les obligations d'audit légal des petites entreprises.

L'étude met en évidence une réponse différenciée dans 32 pays européens :

- Dix n'ont pas révisé les seuils
- Douze ont appliqué l'augmentation complète de 25 %
- Neuf les ont augmentés de plus de 25 %
- et Chypre a maintenu les seuils inchangés tout en ajoutant une option de révision pour les petites entités

Les résultats soulignent la diversité des approches nationales de l'audit des petites entités et l'importance des missions d'audit volontaires, d'examen et d'autres assurances pour les petites et moyennes entreprises (PME).

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Accountancy Europe publie sa Newsletter consacrée aux PME de février 2026

Dans sa Newsletter *SME Update*, ACE revient sur les faits marquants suivants :

- La Commission Européenne a dévoilé un nouveau paquet de cybersécurité pour renforcer la résilience et les capacités de l'UE face aux menaces croissantes.

Ce paquet comprend une proposition de loi révisée sur la cybersécurité, qui renforce la sécurité des chaînes d'approvisionnement en technologies de l'information et de la communication (TIC) de l'UE. Elle garantit que les produits atteignant les citoyens de l'UE sont cybersécurisés par conception grâce à un processus de certification plus simple. Elle facilite également le respect des règles européennes existantes en cybersécurité et renforce l'Agence européenne pour la cybersécurité (ENISA) dans le soutien aux États membres et à l'UE dans la gestion des menaces en matière de cybersécurité.

Le paquet introduit un nouveau Cadre européen de certification en cybersécurité (European Cybersecurity Certification Framework, ECCF). L'ECCF apportera plus de clarté et de procédures plus simples, permettant par défaut de développer des programmes de certification dans un délai de 12 mois. Les programmes de certification, gérés par ENISA, deviendront un outil pratique et volontaire pour les entreprises. Ils permettront aux entreprises de démontrer leur conformité à la législation européenne, réduisant ainsi la charge et les coûts.

Le paquet propose également des mesures visant à simplifier le respect des règles européennes de cybersécurité et des exigences de gestion des risques pour les entreprises opérant dans l'UE, complétant le point d'entrée unique pour le rapport des incidents proposé dans le Digital Omnibus de décembre 2025. Les amendements visent à simplifier les règles de compétence, à rationaliser la collecte de données sur les attaques par ransomware et à faciliter la supervision des entités transfrontalières avec le rôle renforcé de coordination de l'ENISA.

- La CE a renvoyé l'Espagne et Malte devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) pour ne pas avoir transposé la directive déléguée 2023/2775 sur les ajustements des critères de taille pour les micro, petites, moyennes et grandes entreprises ou groupes.

Cette directive met à jour et adapte les critères afin de déterminer la taille de l'entreprise dans la directive comptable en fonction de l'impact de l'inflation depuis 2013. Selon la CE, elle empêche les micro, petites et moyennes entreprises d'être soumises à des dispositions financières et de rapports de durabilité de l'UE applicables aux grandes entreprises. Les États membres devaient transposer intégralement cette directive d'ici le 24 décembre 2024. À ce jour, la plupart des États membres de l'UE ont déclaré la transposition complète de la directive. Cependant, les mesures nationales de mise en œuvre n'ont toujours pas été communiquées par l'Espagne et Malte. La CE a envoyé des lettres de notification formelle à ces deux États membres (31 janvier 2025) et des avis motivés (17 juillet 2025), mais estime que leurs efforts nationaux sont insuffisants et a donc recours à la CJUE.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

Accountancy Europe publie sa Newsletter fiscale de février 2026

Dans sa Newsletter *Tax Policy Update*, ACE revient sur les faits marquants suivants :

- L'Ordre du jour du Symposium annuel sur la fiscalité de l'UE, coorganisé par le Parlement européen et la Commission Européenne, a été publié. 2026 marque la quatrième édition de cette conférence fiscale phare, et aura pour thème « L'avenir de la fiscalité : inégalités et croissance dans l'économie mondiale ». Les inscriptions pour y assister sont ouvertes.
- Le 19 mars, la *Tax Foundation Europe* organise sa «conférence et gala», axée sur des questions clés telles que la manière dont les décideurs doivent équilibrer les pressions géoéconomiques tout en maintenant la compétitivité européenne, quel rôle devrait jouer le prochain Cadre financier pluriannuel (FMF), et si la politique fiscale européenne doit changer d'orientation. Plus de détails sur les intervenants et le programme sont disponibles sur [le site web de l'évènement](#), et les inscriptions sont désormais ouvertes.

Pour en savoir plus [cliquez ici](#)

ACE - Communiqués de presse – février 2026